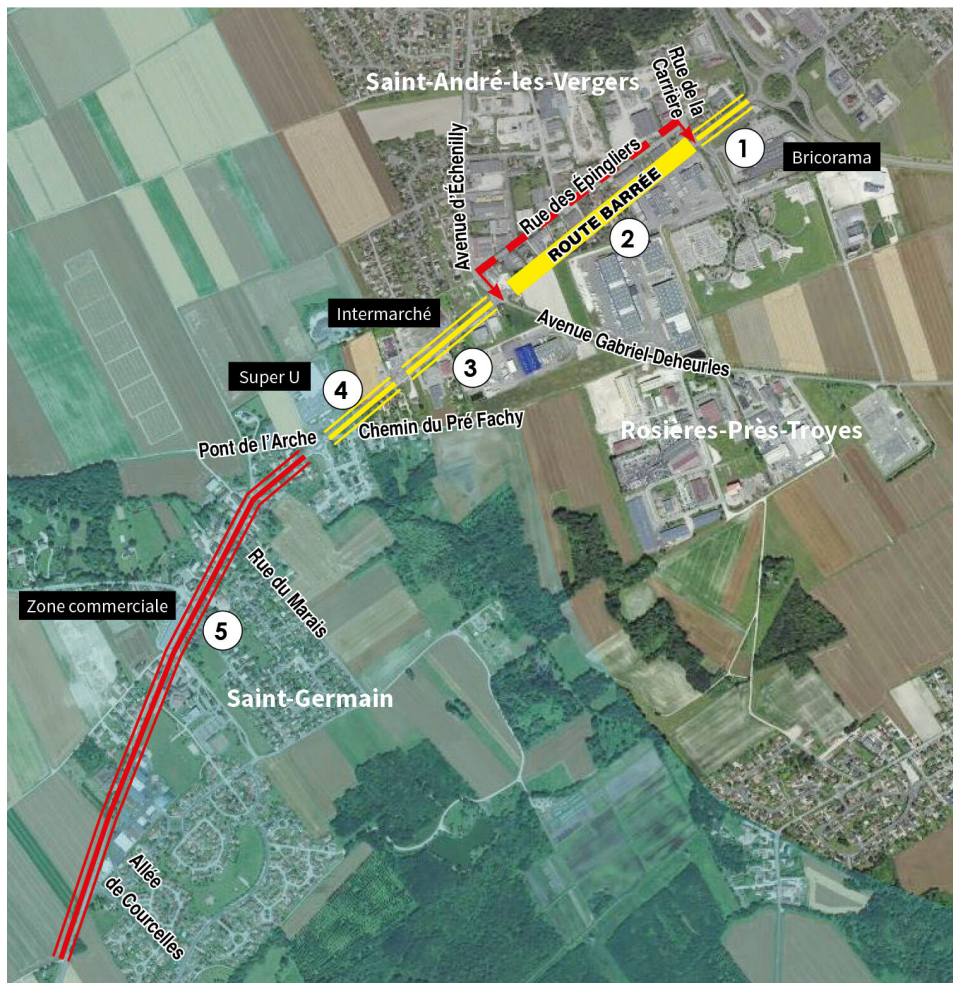


ANNULE ET REMPLACE - Réaménagement de la RN77 avec création d'un itinéraire cyclable



Réaménagement de la RN77 avec création d'un itinéraire cyclable sur les communes de Saint-André-les-Vergers, Rosières-Près-Troyes et Saint-Germain

Troyes Champagne Métropole investit pour améliorer votre cadre de vie. En accompagnement des travaux de réfection de la RN 77 programmés par l'État, Troyes Champagne Métropole intervient pour l'aménagement des accotements au titre de la mobilité.

Ces travaux débutent **mercredi 21 août** et portent sur :

- l'aménagement d'une voie verte venant renforcer le maillage des itinéraires cyclables de l'agglomération ;
- la reprise des accotements dans le but de créer des trottoirs renforçant la sécurité des piétons ;
- la sécurisation des piétons et cycles aux différents carrefours.

L'organisation du chantier, en lien avec les communes traversées, a été pensée de sorte à ne pas interrompre la circulation sur cet axe stratégique et à maintenir l'accès aux riverains, commerces et entreprises implantées le long de la RN 77.

Les automobilistes sont malgré tout invités à emprunter les itinéraires de délestage mis en place.

La durée prévisionnelle des travaux est de cinq mois, sous réserve de conditions météorologiques favorables.

PARTIE A

(du rond-point « Bricorama » à Saint-André-les-Vergers au pont de l'Arche à Saint-Germain)

Tronçons 1 et 2

Durée 9 semaines : du mercredi 21 août au vendredi 18 octobre (sous réserve)

Circulation alternée entre le rond-point « Bricorama » et la rue de la Carrière à Saint-André-les-Vergers.

Route nationale barrée et circulation interdite entre la rue de la Carrière et l'avenue d'Échenilly à Saint-André-les-Vergers - Déviation via la rue des Épingliers à Saint-André-les-Vergers.

Tronçon 3

Durée 6 semaines : soit du lundi 21 octobre au vendredi 29 novembre (sous réserve)

Circulation alternée entre l'avenue d'Échenilly à Saint-André-les-Vergers et l'Intermarché de Rosières-Près-Troyes.

Tronçon 4

Durée 5 semaines : soit du lundi 2 décembre au vendredi 10 janvier 2020 (sous réserve)

Circulation alternée entre l'Intermarché de Rosières-Près-Troyes et le pont de l'Arche à Saint-Germain.

PARTIE B

(du rond-point « Super U » à Saint-Germain jusqu'à la sortie de la ville)

Tronçon 5

Durée 20 semaines : du mercredi 21 août au vendredi 10 janvier 2020 (sous réserve)

VILLE DE TROYES COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chantier glissant, côté pair puis côté impair, en circulation alternée du pont de l'Arche à l'allée de Courcelles à Saint-Germain.

Maîtrise d'ouvrage et d'oeuvre : Troyes Champagne Métropole

Coût des travaux : 2,5 MEUR TTC

Financement : Préfecture de l'Aube, Région Grand Est, Département de l'Aube

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr